



Territoires vendômois, recrute un(e) :

CHARGE(E) DE MISSION PLANIFICATION URBAINE

Cadre d'emploi des attachés ou rédacteurs

Direction du développement urbain et de l'aménagement de l'espace

Territoires Vendômois, est une communauté d'agglomération de 65 communes et 55 000 habitants dont les services sont mutualisés avec ceux de la ville-centre, Vendôme, et avec le syndicat mixte en charge du SCoT. Créée au 1^{er} janvier 2017, l'agglomération présente un territoire dynamique où activités économiques, culturelles, patrimoine architectural et naturel offrent une qualité de vie enviée. Vendôme se situe à 30 km de Blois, 50 km de Tours et 80 km du Mans, de Chartres et d'Orléans. Paris est à 43 mn en TGV.

VOS PRINCIPALES MISSIONS, SOUS LE PILOTAGE DE LA RESPONSABLE DU POLE:

Mettre en œuvre le Schéma de cohérence territoriale (SCoT) :

Instruire les projets devant être compatibles avec le SCoT (PLUi, autorisations d'urbanisme, autorisation d'exploitation commerciale etc.) ;

Mobiliser les outils disponibles pour suivre les indicateurs du SCoT, en lien avec les partenaires et notamment l'observatoire économique des territoires, et réaliser l'analyse des résultats de l'application du SCoT ;

Animer la mise en œuvre du SCoT auprès des différents acteurs et être force de proposition sur les actions à mener ;

Mener les éventuelles évolutions du SCoT (passation de marché, coordination et suivi des études).

Elaborer le Site patrimoniale remarquable (SPR) de Trôo :

Piloter le projet d'élaboration du Site patrimonial remarquable (SPR) en collaboration avec l'architecte des bâtiments de France.

Venir en appui à l'élaboration du PLUi-H :

Venir en appui actif au suivi technique organisationnel et administratif du projet d'élaboration du PLUiH.

Participer à l'animation et à la mise en œuvre de la politique de planification urbaine :

Participer à l'animation de la compétence planification en appui de la responsable ;

Mener des procédures d'évolution des documents d'urbanisme communaux jusqu'à l'approbation du PLUi-H (passation et exécution des marchés de prestation ; suivi technique et administratif, sécurisation des procédures) ou de document en tenant lieu.

COMPETENCES PROFESSIONNELLES REQUISES SUR LE POSTE:

Formation supérieure (Bac +5 minimum) et expérience fortement souhaité sur un poste similaire ;

Compétence en matière d'urbanisme - aménagement du territoire ;

Maîtrise ou bases solides en statistique, formules de calcul sous Excel, dans l'utilisation des Systèmes d'Informations Géographiques (SIG) et des bases de données et dans l'analyse des données ;

Compétence en matière de gestion de projet ;

Connaissance du fonctionnement des collectivités territoriales ;

Sens de l'organisation et rigueur

Aptitude à rendre compte ;

Qualités relationnelles et pédagogiques ;

Sens du travail en équipe ;
Aptitude à animer des réunions ;
Aisance rédactionnelle et bonne capacité de synthèse.

PERMIS B

POSTE À POURVOIR DANS LES MEILLEURS DELAIS

Les candidatures (lettre, C.V.) sont à adresser avant le **29 février 2024** par courrier à:

Monsieur le Président
Territoires vendômois
Direction des Ressources Humaines
Hôtel de Ville – B.P 20107
41106 Vendôme Cedex

ou par mail : drh-recrutement@catv41.fr

Renseignements complémentaires au 02 54 89 42 44